



# AVIS UNSA AU CSE sur le plan de déconfinement

Pour l'UNSA, nous avons une bonne appréciation globale de ce plan de déconfinement bien que nous regrettons la non communication d'état des lieux précis des collaborateurs concernés.

La priorité étant pour nous la santé et la sécurité des salariés, nous constatons que toutes les mesures ont été prises dans ce sens.

Par ailleurs, ce plan de déconfinement permet, entre autres, avec une progressivité lente de retour sur site, de mieux accompagner les salariés dans leurs légitimes appréhensions.

## Nous accueillons favorablement par exemple :

- Le maintien à grande échelle du télétravail
- Les critères d'accès prioritaires définis
- Les mesures sanitaires instaurées, en particulier la fourniture de Kit complet et renouvelable
- Une harmonisation des décisions prises par la DIMEX sur tous les sites

## Pendant des points d'attention demandent pour nous une vigilance particulière sur les thèmes suivants :

- La gestion du temps de travail avec une liberté de badgeages/ débadgeages pour allier vie privée/vie professionnelle notamment avec les contraintes de garde d'enfants ainsi que le respect de la neutralisation de la journée en fonction de 75% de la durée théorique du collaborateur.
- La gestion des prises de repas exceptionnellement au poste de travail notamment pour les RIE maintenus fermés.
- **Être attentif sur la charge mentale des collaborateurs**, en intégrant par exemple :
  - \* *Un suivi particulier et des « périodes d'ajustement » pour les collaborateurs en priorité 3 liés aux RPS.*
  - \* *Le respect du droit à la déconnexion.*
  - \* *Plus de souplesse pour les collaborateurs qui maintiennent le télétravail et la gestion de leurs enfants.*
- Obtenir plus d'informations sur la reprise de l'activité commerciale, que ce soit dans les mesures sanitaires appropriés pour eux et les justificatifs de déplacement et validation à obtenir.
- L'accompagnement managérial à renforcer, tant sur leurs propres besoins (leurs propres charges mentales) en tant que salarié, que sur leur poste de management.
- Partager davantage avec les représentants locaux (RP, DSL) tous les documents de déclinaison locale des mesures nationales.

---

Enfin il convient d'acter des points d'étapes réguliers, soit à la CSSCT, soit avec le CSE, sans oublier les représentants locaux, pour adapter éventuellement et en fonction des dispositions gouvernementales et/ou des états des lieux propres à AG2R les dispositions sur le terrain.

**Echangeons ensemble** : [UNSA@ag2rlamondiale.fr](mailto:UNSA@ag2rlamondiale.fr)

**nos communications en un clic en vous inscrivant à notre newsletter** : <http://ag2r-reunica.unsa.org/>